VILLIERS-LE-BÂCLE
GIF-SUR-YVETTE

Dimanche 29 avril, un orage particulièrement violent a submergé Gif et Villiers-le-Bâcle. Un vrai drame pour les habitants, dont certains ont tout perdu.

Lundi 30 avril. Ce Giffois montre le niveau que l'eau a atteint dans sa maison.

Gif et Villiers-le-Bâcle noyés

A Gif, de nombreux commerçants du centre-ville ont perdu leur matériel. Lundi matin, l'heure était au nettoyage.

A Villiers, 34 pavillons des Quatre-Noyers ont été engloutis. Les 140 maisons de Bel-Air ont été épargnées de justesse.

« *Un torrent.* » « *Un vrai déluge.* » « *Une masse d'eau ingérable.* » A Villiers-le-Bâcle et Gif-sur-Yvette, les habitants sont encore sous le choc du drame qu'ils viennent de vivre. En quelques heures, dimanche 29 avril dans l'après-midi, un orage très localisé et d'une intensité extrême s'est abattu sur le plateau de Saclay, déversant 90 mm d'eau en quatre heures, alors qu'il tombe en moyenne moitié moins en un mois. A Villiers-le-Bâcle, le Chateaufort a rapidement débordé de son lit avant d'envahir les pavillons des Quatre-Noyers. « *Les dégâts sont très importants. Trente-quatre maisons sont sous les eaux et les habitants ont dû être relogés chez des amis ou dans la famille. Heureusement, la rigole n'a pas cédé et les 140 pavillons de Bel-Air, juste à côté, ont pu être épargnés* », précise le maire, Jean-Pierre Rigal.

A Gif, le mur qui retenait la Mérantaise a cédé sous la force de l'eau, laissant un véritable torrent de boue dévaster les commerces et maisons du centre-ville. « *Une centaine de personnes ont été évacuées et quarante hébergées au gymnase des Goussons* », précise le maire, Michel Bournat. Le lendemain, le préfet lançait la procédure de reconnaissance de catastrophe naturelle.

Marine Legrand

• *Voir page 19*

A Villiers, les habitants rescapés sont sous le choc.

Lundi, le préfet s'est rendu sur place pour faire le point.

C'est vous qui le dites

Maria Fernandes, Villiers-le-B. : « L'eau rentrait de partout »

« L'eau a commencé à monter à 16h. Elle rentrait de partout, par les portes, les fenêtres… Elle envahissait tout : placards, frigo… On essayait de la repousser dehors avec des raclettes, puis c'est devenu ingérable. Un torrent. Aujourd'hui, j'ai 2,50 m d'eau dans le sous-sol et 50 cm dans le salon. »

Jean-Yves Vancracynest, Villiers-le-B. : « Parti à la nage »

« En 1h30, l'eau a envahi la maison. Impossible de la repousser, elle rentrait avec une force colossale. J'ai d'abord essayé de sauver ma famille, que les pompiers ont évacuée. Je suis parti le dernier, à la nage. Il y a 1,50 m d'eau dans la maison. C'est une vraie catastrophe. »

Caroline Liron, restaurant Le Safran, à Gif : « Un torrent »

« Le mur qui fait barrage avec la Mérantaise a sauté et toute l'eau s'est déversée chez nous. Dehors, c'était un vrai torrent. Les pompiers ont voulu nous évacuer par barque mais on a refusé. Il aurait fallu ouvrir les fenêtres du rez-de-chaussée, or il ne manquait que 10 cm pour que l'eau rentre. »

Chantal Leroy, horlogerie "Au temps passé", à Gif :

« Toutes nos pendules réparées qui sont perdues et ne seront pas indemnisées ! Déjà que le mois de mai est un mois pourri pour les commerçants… C'est la troisième fois en six ans que la Mérantaise sort de son lit, mais d'habitude le mur tient. »

Propos recueillis par Patricia Reverdy et Marine Legrand

PALAISEAU
Les Ulis
Villebon-sur-Yvette
Villejust
Bures-sur-Yvette
Gif-sur-Yvette
Gometz-le-Châtel
Orsay
Saclay
Saint-Aubin
Villiers-le-Bâcle

Vos interlocuteurs

MARINE LEGRAND
journaliste
01.69.36.57.01
courriel :
m.legrand@le-republicain.fr
Correspondants :
Emilie Chamoreau, Olivier Engler, Louise Guillaume, Julie Leirosa, Jean-Michel Plumet, Patricia Reverdy, Edith Touvray, Claudine Valtat, Françoise Zajac.

Le plan de prévention des crues contesté

Le 26 septembre 2006, le préfet de l'Essonne avait approuvé les conclusions de l'enquête publique sur le plan de prévention des risques d'inondation (PPRI) de l'Yvette dans le département. Onze communes y sont concernées. Ce PPRI permet de délimiter les zones concernées par les risques d'inondation liés au débordement de l'Yvette et d'y définir ou d'y prescrire des mesures de prévention. « *Il est conçu pour assurer le bon fonctionnement d'un cours d'eau* », assure le préfet Gérard Moisselin. Mais si Gif-sur-Yvette est concernée par ce plan de prévention, ce n'est pas le cas de Villiers-le Bâcle qui n'est pas riveraine de l'Yvette. « *Le PPRI doit permettre d'éviter de nouvelles constructions en zone inondable en cas de crue de l'Yvette* », insiste le préfet. Mais dans le cas présent, c'est la rigole de Chateaufort, dans les Yvelines, qui a débordé. La catastrophe n'est donc pas arrivée par là où on l'attendait. « *Il y aura une enquête qui permettra de savoir ce qui s'est passé. J'entends déjà des riverains mettre en cause les fossés de drainage de la D36. Il faudra revoir tout cela* », assure Gérard Moisselin. Le PPRI de l'Yvette, reconnu d'utilité publique, devait être annexé par les maires aux plans locaux d'urbanisme (PLU) des communes riveraines de l'Yvette. « *Ce qui vient de se dérouler prouve que ce plan n'est pas parfait et qu'il reste encore quelque chose à faire* », avoue le préfet de l'Essonne. Il est donc plus que probable que ce fameux PPRI devra être revu et modifié.

Ph. Valli et M. Legrand

La Mérantaise en question à Gif

A Gif-sur-Yvette, les dégâts considérables ont notamment été causés par la Mérantaise qui a débordé dans tout le centre-ville et envahi de nombreux garages, commerces et maisons. « *La Mérantaise ne bénéficie pas de Plan de prévention des risques d'inondation* », regrette Michel Bournat, le maire et conseiller général de Gif (UMP). « *Or, quand on voit le débit torrentiel avec lequel elle s'est déversée dans la ville, il ne fait plus de doute qu'un PPRI doit être mis en place* », estime-t-il en accord avec le député de la circonscription, Pierre Lasbordes (UMP). Un plan qui risque d'être d'autant plus compliqué à voir le jour administrativement que la Mérantaise est à cheval sur les Yvelines et l'Essonne.

M.L.

Le Républicain du 03 mai 2007